



AUVERGNE-
RHÔNE-ALPES
BASKETBALL

CHARTRE DE PARTICIPATION AU CHAMPIONNAT RÉGIONAL JEUNES

CATÉGORIES U13, U15, U17M et U18F

Saison 2019-2020

PARTIE ÉTHIQUE ET DÉONTOLOGIE

- Respecter la déontologie et l'éthique de la pratique du Basketball et du championnat Auvergne-Rhône-Alpes.
- Respecter les arbitres en acceptant toutes leurs décisions quelles qu'elles soient.
- Respecter les adversaires en restant humble, honnête et en étant fair-play.
- Respecter et encourager mon entraîneur et mes joueur(se)s de mon club dans leurs propos et leur comportement respectueux.
- Respecter l'ensemble des personnes participant à l'organisation de ce championnat et de toutes les personnes présentes.
- Respecter les installations mises à notre disposition pour nous permettre d'évoluer à notre meilleur niveau (gymnases, vestiaires).
- Ne pas utiliser de substances interdites (dopage).
- A respecter cette chartre et à représenter le mieux possible l'équipe engagée, mon club, lors de ce championnat.

Par l'engagement de leur(s) équipe(s), les clubs (inclus CTC) sont réputés avoir pris connaissance de la présente chartre et s'engager à la respecter tout au long de la saison, en première phase, en deuxième phase et en phase finale.

PARTIE SPORTIVE ET TECHNIQUE U13 :

L'entraîneur et le manager sont responsables de la mise en œuvre et du respect des directives techniques concernant les **U13 Auvergne Rhône Alpes**.

Philosophie :

L'entraîneur est sensible au « **style de jeu** » que l'on doit pratiquer dans cette catégorie U13. Les enjeux de formation sont importants et conditionnent la suite de la formation.

Les intentions offensives de jeu sont tournées prioritairement vers **le jeu rapide** (favoriser les transitions rapides ; défense => attaque) et **le jeu de mouvement** (recherche des enchaînements d'actions, du jeu avec et sans ballon).

En défense, seules les défenses de type « fille à fille » et « homme à homme » sont à utiliser pour favoriser la tenue des duels et limiter les attitudes passives et les organisations repliées. L'objectif est de mettre en avant les forces de son équipe et pas forcément de jouer au regard de la faiblesse adverse.

Sur le plan offensif :

Il est interdit :

- **D'utiliser des écrans sur porteur et non porteur** dans quelques situations que ce soit : jeu demi-terrain, touche, etc.

Sur le plan défensif :

Il est interdit :

- D'utiliser les défenses de type zone qu'elles soient demi-terrain et tout terrain, ainsi que les défenses combinées (type « boîte », « double boîte »).
- D'utiliser les défenses « filles à filles » ou « homme à homme » recherchant systématiquement les prises à 2.

PARTIE SPORTIVE ET TECHNIQUE U15 :

L'entraîneur et le manager sont responsables de la mise en œuvre et du respect des directives techniques concernant les **U15 Auvergne Rhône Alpes**.

Philosophie :

L'entraîneur est sensible au **« style de jeu »** que l'on doit pratiquer dans cette catégorie U15. Les enjeux de formation sont importants et conditionnent la suite de la formation.

Les intentions offensives de jeu continuent à être tournées vers **le jeu rapide** (favoriser les transitions rapides ; défense => attaque) et **le jeu de mouvement** (recherche des enchaînements d'actions, du jeu avec et sans ballon).

L'introduction aux combinaisons à 2 joueur(se)s peuvent commencer à être envisagées (main à main, écran non porteur, écran porteur), mais cela ne doit pas se faire au détriment du jeu de relance et des prises d'initiatives spontanées !

En défense, seules les défenses de type « fille à fille » et « homme à homme » sont à utiliser pour favoriser la tenue des duels et limiter les attitudes passives et les organisations repliées.

Sur le plan défensif :

Il est interdit :

- D'utiliser les défenses de type zone demi-terrain ainsi que les défenses combinées (type « boîte », « double boîte »).

PARTIE SPORTIVE ET TECHNIQUE U17M / U18F :

L'entraîneur et le manager sont responsables de la mise en œuvre et du respect des directives techniques concernant les **U17M et U18F Auvergne Rhône Alpes**.

Philosophie :

L'entraîneur est sensible au **« style de jeu »** que l'on doit pratiquer dans ces catégories U17M et U18F. Les enjeux de formation sont importants et conditionnent la suite de la formation.

Les intentions offensives de jeu continuent à être tournées vers **le jeu rapide** (favoriser les transitions rapides ; défense => attaque) et **le jeu de mouvement** (recherche des enchaînements d'actions, du jeu avec et sans ballon) mais également vers **une animation collective construite sur le ½ terrain** (systèmes de jeu, jeu de règles type Motion).

L'introduction aux combinaisons à 3 joueur(se)s est à envisager autour des écrans porteurs et non porteurs, mais cela doit se repérer dans la continuité des principes de base !

En défense, tous les types de défenses sont autorisés, cependant nous vous invitons dans la réflexion de votre projet de jeu à favoriser les responsabilités individuelles donc de mettre en avant les défenses de types « fille à fille » et « homme à homme ».